Envoyé en préfecture le 26/05/2026
Reçu en préfecture le 26/05/2026
Publié le
ID : 035-243500659-20260520-D2026_05_17-DE

Pays de Châteaugiron Communauté

Extrait du registre des délibérations **2026 – 05 – 17**
Décision du 20 mai 2026

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU PAYS DE CHATEAUGIRON COMMUNAUTE

L'an deux-mille-vingt-six, le **20 mai** à 20h, le Conseil communautaire du Pays de Châteaugiron Communauté, dûment convoqué par le Président, Dominique DENIEUL, s'est réuni en session ordinaire à la salle du Conseil communautaire du Pays de Châteaugiron Communauté.

Date de convocation	13 mai 2026
Nombre de membres	En exercice : 35 Quorum : 18 Présents : 26 Votants : 31 (5 pouvoirs)
Présents	**Châteaugiron :** Olivier BODIN, Anne-Marie ECHELARD, Philippe LANGLOIS, Schirel LEMONNE, Jean-Marc LEVEQUE, Ludovic LONCLE, Séverine MAYEUX, Bénédicte PINARD, Christophe REBULARD, Catherine TAUPIN. **Domloup :** Sébastien CHANCEREL, Sylviane GUILLOT, Jacky LECHABLE, Michel MERCIER. **Noyal-sur-Vilaine :** Sébastien COQUELIN, Nadège GASPARETTO, Céline GOVEN, Marie-Claude HELSENS, Marielle MURET-BAUDOIN. **Piré-Chancé :** Patricia CASSONNET, Dominique DENIEUL, Martine JOUANNET. **Servon-sur-Vilaine :** Benoît DUFLOS, Rozanne JAMAIN, Dominique MARCHAND, Melaine MORIN.
Absents excusés	François BRISSIER (pouvoir à Ludovic LONCLE), Stéphanie DOUESSIN, Laëtitia MIRALLES (pouvoir à Anne-Marie ECHELARD), Géraldine HARNOIS-MARTIN (pouvoir à Sylviane GUILLOT), Emmanuel CASADO (pouvoir à Sébastien COQUELIN), Victor CORREIA (pouvoir à Marie-Claude HELSENS), Stéphane LENFANT, Lara BAKHOS.
Absents	Jean-Benoît DUFOUR
Secrétaire de séance	Patricia CASSONNET

Reprise des résultats 2025

Sous la présidence de séance de Marielle MURET-BAUDOIN, Jacky LECHABLE précise qu'en application des articles L. 2311-5, R. 2311-11, R. 2221-48 et R. 2221-90, du code général des collectivités territoriales (CGCT), le résultat de l'exercice précédent est affecté en totalité dès la plus proche décision budgétaire suivant le vote du compte financier unique et, en tout état de cause, avant la clôture de l'exercice suivant.

Par délibération 2026_03_06 du 05 mars 2026, le Conseil communautaire a procédé à une reprise anticipée des résultats 2025 du Budget Principal et des Budgets Annexes dans son Budget Primitif 2026.

Après l'approbation du Compte Financier Unique 2025, il y a lieu de procéder à l'affectation définitive des résultats 2025.

Il est donc proposé d'affecter définitivement les résultats constatés au Compte Financier Unique du Budget Principal et des Budgets Annexes.

<u>Affectation des résultats constatés aux Comptes Financiers Uniques 2025</u>

Budget Principal

Section d'investissement	
001 – Excédent d'investissement reporté	494 101,33 €
1068 - Excédent de fonctionnement capitalisé	915 245,81 €
Section de fonctionnement	
002 - Excédent de fonctionnement reporté	6 753 666,81 €

Envoyé en préfecture le 26/05/2026
Reçu en préfecture le 26/05/2026
Publié le
ID : 035-243500659-20260520-D2026_05_17-DE

Budget Annexe « Bâtiments-relais de Beaujardin »

Section d'investissement	
001 - Excédent d'investissement reporté	83 548,69 €
Section de fonctionnement	
002 - Déficit de fonctionnement reporté	-39 136,92 €

Budget Annexe « Centre de secours »

Section d'investissement	
001 - Déficit d'investissement reporté	- 636 389,61 €
1068 - Excédent de fonctionnement capitalisé	64 246,36 €
Section de fonctionnement	Pas de report

Budget Annexe « Ancienne Perception »

Section d'investissement	
001 - Déficit d'investissement reporté	-281 016,68 €
Section de fonctionnement	
002 - Déficit de fonctionnement reporté	-11 020,82 €

Budget Annexe « Logements spécifiques » (Gendarmerie)

Section d'investissement	
001- Déficit d'investissement reporté	-417 677,25 €
1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé	56 590,18 €
Section de fonctionnement	
002- Excédent de fonctionnement reporté	Pas de report

Budget Annexe « ZA la Hutte aux Renards » (ZA du Pavail) à Châteaugiron

Section d'investissement	
001 - Déficit d'investissement reporté	-200 641,87 €
Section de fonctionnement	
002 - Déficit de fonctionnement reporté	-17 940,89 €

Budget Annexe « ZA Tertiaire/Parc des Vents d'Ouest » à Noyal sur Vilaine

Section d'investissement	
001- Déficit d'investissement reporté	-220 621,83 €
Section de fonctionnement	
002 - Excédent de fonctionnement reporté	755 731,85 €

Envoyé en préfecture le 26/05/2026
Reçu en préfecture le 26/05/2026
Publié le
ID : 035-243500659-20260520-D2026_05_17-DE

Budget Annexe « Ecoparc » (Ecopole) à Noyal sur Vilaine

Section d'investissement	
001- Déficit d'investissement reporté	-671 373,43 €
Section de fonctionnement	
002 - Excédent de fonctionnement reporté	18 336,01 €

Budget Annexe « ZA La Barbotière/Rivière « à Noyal sur Vilaine

Section d'investissement	
001- Déficit d'investissement reporté	-480 972,94 €
Section de fonctionnement	
002 - Excédent de fonctionnement reporté	833 516,84 €

Budget Annexe « ZA Le Ballon » à Piré-Chancé

Section d'investissement	
001- Déficit d'investissement reporté	-518 928,62 €
Section de fonctionnement	
002 - Excédent de fonctionnement reporté	15 183,16 €

Budget Annexe « Extension du PAPB » (Portes de Bretagne 2) à Servon sur Vilaine

Section d'investissement	
001- Déficit d'investissement reporté	-6 033 066,86 €
Section de fonctionnement	
002 - Excédent de fonctionnement reporté	402 487,45 €

Budget Annexe « Panneaux photovoltaïques »

Section d'investissement	
001 - Excédent d'investissement reporté	160 101,48 €
Section de fonctionnement	
002 - Excédent de fonctionnement reporté	64 629,22 €

Budget Annexe « Assainissement collectif et non collectif »

Section d'investissement	
001 - Excédent d'investissement reporté	13 195,20 €
Section de fonctionnement	
002 - Excédent de fonctionnement reporté	9 282,20 €

Envoyé en préfecture le 26/05/2026
Reçu en préfecture le 26/05/2026
Publié le
ID : 035-243500659-20260520-D2026_05_17-DE

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

- ✓ de valider l'affectation des résultats 2025 des différents budgets

Pour copie conforme,
Le Président,

Dominique DENIEUL

La Secrétaire de séance,

Patricia CASSONNET